



Approfondir l'UEM : les propositions de la Commission

14 décembre 2017

Agnès THIBAUT – Guillaume ROTY

Représentation en France de la Commission européenne

NOUVELLES MESURES POUR COMPLÉTER L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE EUROPÉENNE



«Nous sommes en train de réparer le toit de l'Europe. Mais, aujourd'hui et demain, nous devons patiemment, étage par étage, moment après moment, inspiration après inspiration, continuer à ajouter des nouveaux étages à la maison Europe. Il faut parachever la maison Europe, maintenant qu'il fait beau, et tant qu'il fait beau. Parce que, quand les nuages se formeront à l'horizon – et ils vont se former un jour – il aura été trop tard. Mettons les voiles. Et profitons des vents favorables.»

Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, discours sur l'état de l'Union, 13 septembre 2017



3 principes clé / 4 propositions majeures

UNITÉ



EFFICACITÉ



DÉMOCRATIE

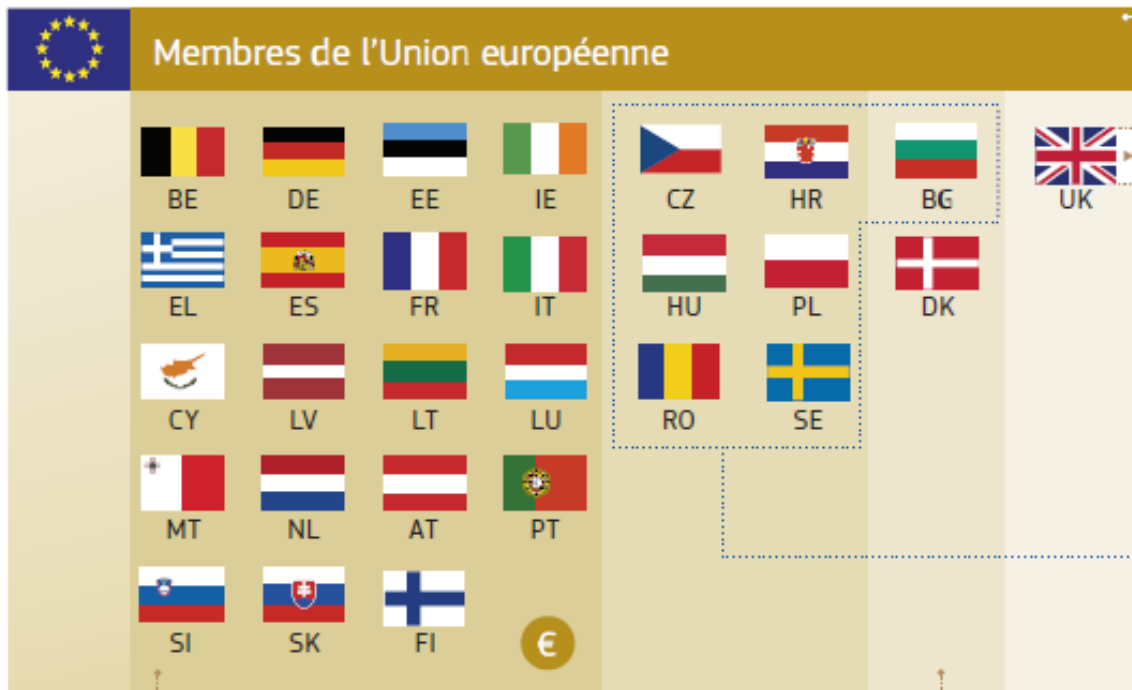


1. La création d'un **Fonds monétaire européen**
2. Des propositions de **nouveaux instruments budgétaires**
3. La création d'un futur **Ministre européen de l'économie et des finances**
4. L'intégration du **Traité Budgétaire** dans le droit UE



Commission européenne

Principe d'unité : le futur de la Zone Euro est l'UE



Coordonner les politiques et suivre les règles économiques et budgétaires communes (semestre européen, pacte de stabilité et de croissance, procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques)

Suivre les règles communes relatives au secteur financier (corpus réglementaire unique)

Signataires du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance
Sauf: CZ, HR et UK

Futurs membres de la zone euro

Zone euro (pays de l'UE dont la monnaie officielle est l'euro)

Membres du mécanisme européen de stabilité, un pare-feu financier pour la zone euro

Surveillance bancaire dirigée par la Banque centrale européenne (mécanisme de surveillance unique)

Monnaies nationales liées à l'euro

UN FONDS MONÉTAIRE EUROPÉEN

L'essentiel

Succède au Mécanisme Européen de Stabilité

Même structures financières et institutionnelles

Continuera de fournir un soutien à la stabilité financière des Etats et des banques.

Nouveautés !

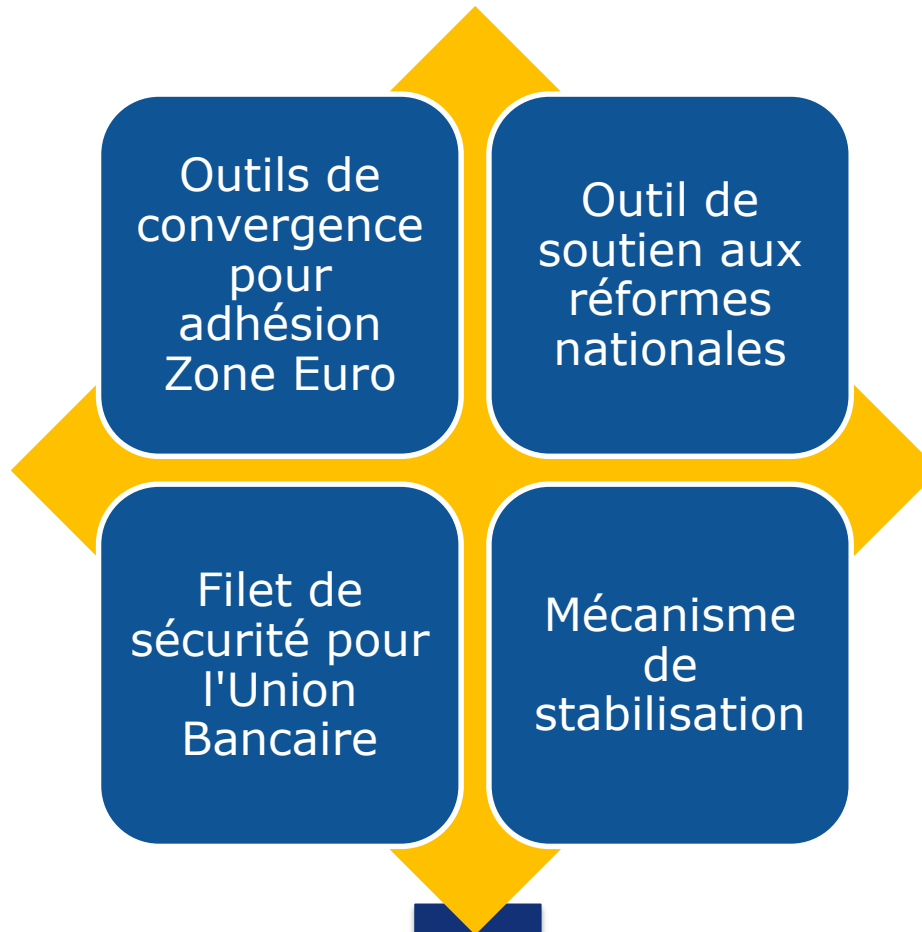
Responsable devant le Parlement européen

Décisions prises à la majorité qualifiée renforcée au lieu de l'unanimité

Filet de sécurité au fonds de résolution unique (Union bancaire)

Possibilité de nouveaux instruments financiers (mécanisme de stabilisation)

NOUVEAUX INSTRUMENTS BUDGÉTAIRES



Le filet de sécurité pour l'Union bancaire (backstop)

Objectif: Fournir via le futur FME un **filet de sécurité de dernier recours** au Fonds de résolution unique, au cas où il ne disposerait pas des ressources nécessaires pour faciliter la résolution des défaillances de banques en difficulté.

Critères à respecter

- ▶ Budgétairement neutre – tout montant versé au titre du dispositif de soutien doit être récupéré auprès du secteur.
- ▶ Taille suffisante pour agir comme dispositif de soutien crédible.
- ▶ Fonds rapidement disponibles en cas de résolution d'une banque.
- ▶ Accessible aux États membres ne faisant pas partie de la zone euro qui participent à l'union bancaire.

Fonctionnement

- ▶ Il sera activé rapidement en cas de nécessité.
- ▶ Le Fonds monétaire européen mettra une ligne de crédit et/ou des garanties à la disposition du Conseil de résolution unique.
- ▶ Facilités de crédit parallèles accordées par les États membres ne faisant pas partie de la zone euro qui participent à l'union bancaire.

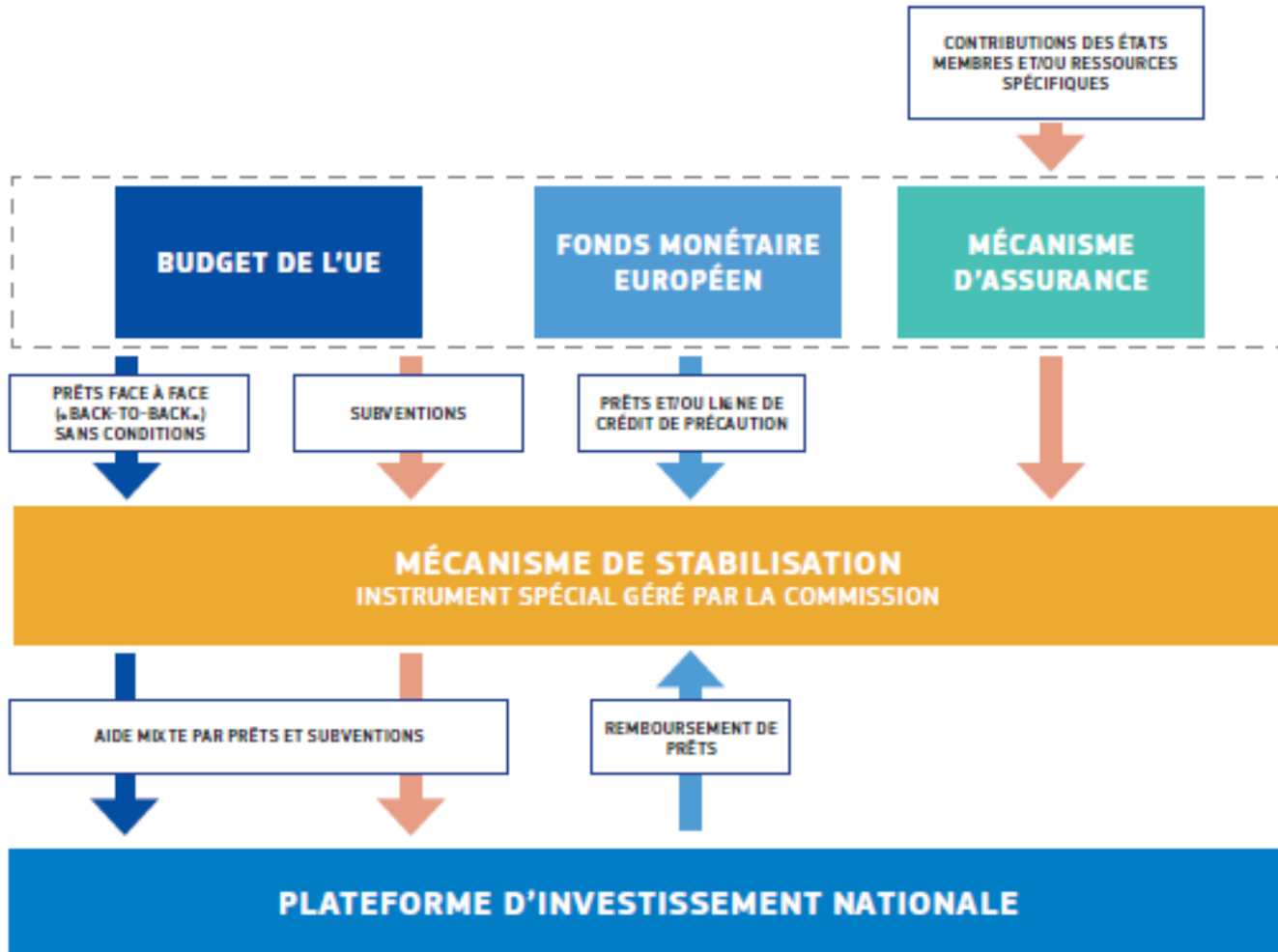
Un mécanisme de stabilisation

- **Protéger les investissements** en cas de choc asymétrique majeur
- **Système européen de protection de l'investissement** et viserait à soutenir des priorités clairement définies et des projets ou activités déjà programmés à l'échelon national.
- **Critères d'admissibilité** pour participer au mécanisme
- **Aides sous forme de prêts et de subventions**



Commission
européenne

Un mécanisme de stabilisation



Soutien financier aux réformes structurelles

Nouvel outil d'aide à la mise en place des réformes structurelles

Test dans le cadre **2014-2020** (phase pilote avec la réserve de performance) – via révision du Règlement Fonds structurels

Cadre financier **post 2020**

Engagement de réformes pluriannuelles et suivi dans le cadre du semestre européen (PNR et rapport pays)

Appui technique aux réformes structurelles

Doublement de l'enveloppe du programme d'appui à la réforme structurelle

143 → 300 millions € <2020

Renforcement après 2020

Soutien à la convergence pour les Etats membres qui se préparent à adopter l'euro

Objectif : Aider les pays non membres de la zone euro à préparer concrètement leur participation à la monnaie unique et à assurer une transition sans heurts.

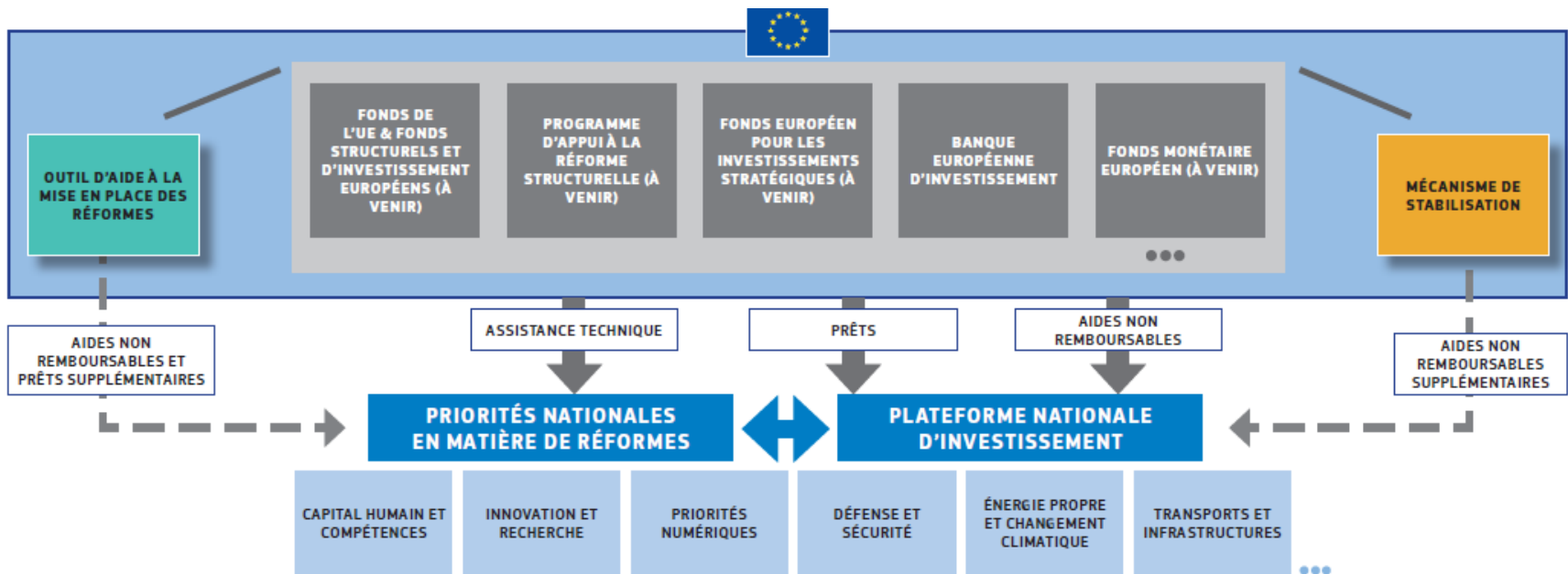
2018-2020:

La Commission propose de définir, dans le cadre du programme d'appui à la réforme structurelle, un **axe de travail spécifique** permettant d'offrir un soutien aux États membres qui se préparent à adopter l'euro.

Au-delà de 2020:

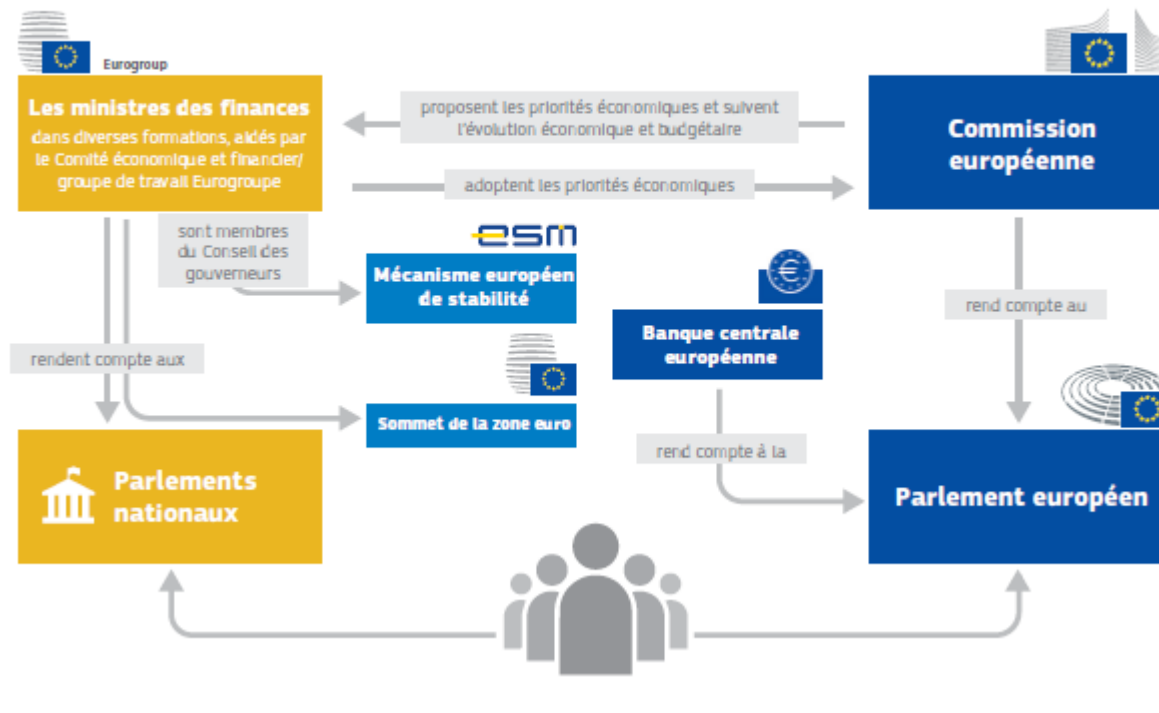
La Commission propose d'établir un **mécanisme spécifique de soutien à la convergence** destiné à assister les États membres sur la voie de l'euro.

NOUVEAUX INSTRUMENTS BUDGÉTAIRES



UN MINISTRE EUROPÉEN DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Complexité de la gouvernance actuelle de l'Union économique et monétaire



UN MINISTRE EUROPÉEN DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Il poursuit les intérêts généraux de l'économie de l'Union et de la zone euro et représente ces intérêts sur la scène internationale.



Il rend compte au Parlement européen.



Il renforce la coordination des politiques et supervise les règles économiques, budgétaires et financières.



Il est vice-président de la Commission européenne.



Il se prononce en faveur de la politique budgétaire adaptée pour la zone euro en appui à la politique monétaire de la Banque centrale européenne.



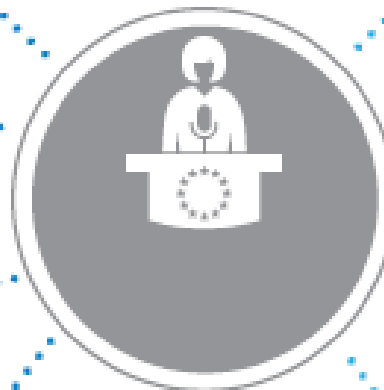
Il préside l'Eurogroupe.



Il surveille le recours aux instruments budgétaires de l'Union et de la zone euro, notamment l'appui aux réformes structurelles, la stabilisation macro-économique (zone euro) et la convergence (États membres ne faisant pas partie de la zone euro).



Il surveille le travail du futur Fonds monétaire européen.





INTÉGRATION DU TRAITÉ BUDGÉTAIRE AU DROIT DE L'UE

Traité signé 2012 par 25 États membres (Sauf CZ, HR et UK)

- Complète le cadre budgétaire de l'UE, formé par le Pacte de stabilité et de croissance + 6-pack et 2-pack

La Proposition de Directive

- intègre les dispositions fondamentales du traité (application d'une règle d'équilibre budgétaire structurel, ainsi que d'un mécanisme de correction en cas d'écart important.)
- Elle intègre la flexibilité intégrée dans le pacte de stabilité et de croissance et définie par la Commission depuis janvier 2015.

► Les 19 États membres dont la monnaie officielle est l'euro (zone euro)



► Les 22 États membres formellement liés par le pacte budgétaire

► Les 25 États membres signataires du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance

INTÉGRATION DU TRAITÉ BUDGÉTAIRE AU DROIT DE L'UE

Avantages de l'intégration du traité

Unité accrue

- Cohérence des règles budgétaires de l'UE au sein de l'Union économique et monétaire
- Possibilité de participation pour les États membres ne faisant pas partie de la zone euro

Effizienz accrue

- Complète et renforce le pacte de stabilité et de croissance tout en tenant compte de la flexibilité appropriée intégrée dans celui-ci
- Simplification du cadre juridique
- Amélioration de la surveillance et de l'application des règles budgétaires

Responsabilité accrue

- Donne une plus grande légitimité démocratique au traité par son intégration dans le cadre juridique et institutionnel de l'UE

Calendrier des réformes

Pour 2019

Pour post-2020

Fonds monétaire
européen



Nouveaux outils
budgétaires

Anticipation pour outils
de support structurel



Intégration du TSCG
dans le droit UE



Ministre européen de
l'économie et des
finances



PROCHAINES ÉTAPES





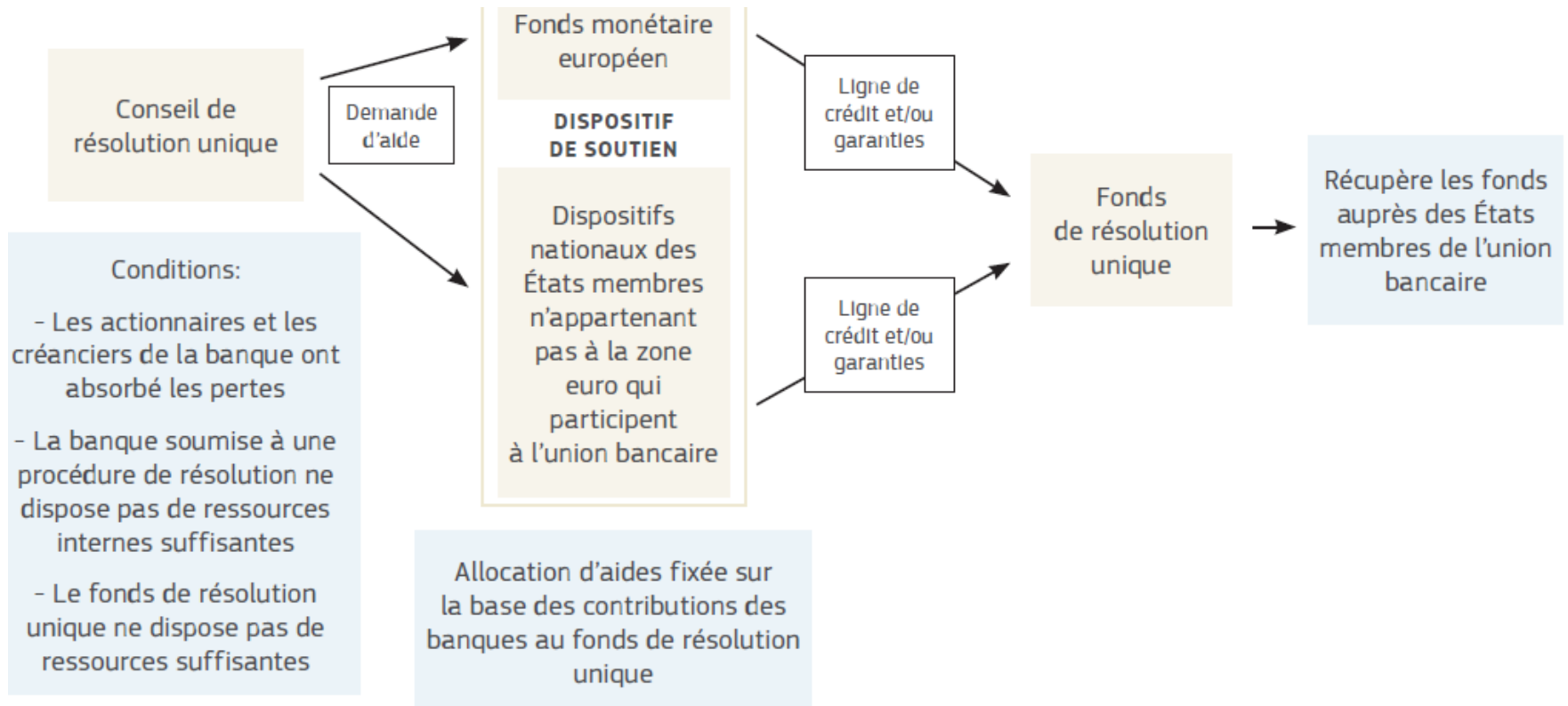
Commission
européenne

BACK-UP



Commission
européenne

Un dispositif de soutien pour l'Union bancaire



INTÉGRATION DU TRAITÉ BUDGÉTAIRE AU DROIT DE L'UE

Prochaines étapes



UN MINISTRE EUROPÉEN DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



Un mécanisme de stabilisation

Prochaines étapes



NOUVEAUX INSTRUMENTS BUDGÉTAIRES

Prochaines étapes

